
Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université

Du Jeudi 14 mai 2020 à 16h15, par visio conférence Webex

Présidence : Mme Marine Antille (PAT-Centre)

Secrétariat : Mme Ariane Morin (Prof. – FDCA)

Direction : Mme Nouria Hernandez, Rectrice
M. François Bussy Vice-recteur
M. Benoit Frund, Vice-recteur
M. Martial Pasquier, Vice-recteur
Mme Deborah Philippe, Vice-rectrice
M. Gorgio Zanetti, Vice-recteur

Doyens : M. Jacques Ehrenfreund, FTSR
M. Laurent Moreillon, FDCA
M. Dave Lüthi, Lettres
Mme Marie Santiago, SSP
M. Jean-Philippe Bonardi, HEC
M. Frédéric Herman, FGSE

Membres présent-e-s :

Mesdame Sandra Félix, Anne-Laure Sabatier, Meiy Pellerin, Clémence Gallopin, Valentine Robert, Bettina Hummer, Claudia Mignot Bechikh, Amelia Amiguet, Claire Voirol, Sarah Novet, Farinaz Fassa, Estelle Doudet, Stéphanie Grand, Daniela Jopp ;

Messieurs Daniel Rod, Lukas Klotz, Lorenzo Tomasin, Olivier Phan, Marc Perrenoud, Christian Widmann, Blaise Genton, Mathieu Sormani, Laurent Le Forestier, Julien Puyal, Julian Marewski, Xavier Castaner, Romain Götz, Jean Ruegg, Pascal St-Amour, Nathanael Joye, Stefano Torres, Brian Favre, Olivier Bauer, Lukas Baumgartner, Mountazar Jaffar, Bernard Voutat, Laurent Keller

Membres excusé-e-s :

Mme Margaux Bonnard



Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue de la Présidente
2. Formalités (annexes)
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal de la séance du 27 février 2020
 - Adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril 2020
3. Communications du Bureau
 - Réponse de la Conseillère d'Etat (demande de prolongation du délai) et état des travaux de la Commission
4. Prolongation exceptionnelle du mandat du Bureau (annexe)
5. Communications de la Direction
 - Etat de la situation
 - Projet de prolongation des contrats
 - Accréditation
6. Rapport de gestion 2019 (annexe)
7. Comptes 2019 (annexe)
8. Budget 2021 (annexe)
9. Divers

1. Accueil et bienvenue

La présidente du Conseil de l'Université, Marine Antille, accueille les personnes présentes.

2. Formalités

Mode de vote : la présidente propose de voter à l'aide de l'outil électronique « sondage ». La proposition est acceptée à l'unanimité.

Modifications de l'ordre du jour :

- Placer le point 5 (communications de la Direction) après le point 8: la proposition est acceptée à l'unanimité.
- Introduire un nouveau point 8, projet de prolongation des contrats : la proposition est acceptée par 35 oui et 1 abstention.

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de la séance du 27 février 2020 :

Mme Farinaz Fassa propose qu'à la p. 4, point 6, première puce de ce procès-verbal, le terme « *top sharing* » soit remplacé par « *job sharing* ». Le procès-verbal ainsi modifié est accepté à l'unanimité.



Adoption du procès-verbal du 2 avril 2020 :

M. Brian Favre demande si ce procès-verbal ne devrait mentionner ceci : « *une discussion sur les CDD aura lieu lors de la prochaine séance du CU* ». Afin de donner la possibilité à la secrétaire du CU de vérifier si cet élément figure dans ses notes de la séance du 2 avril 2020, il est décidé que le procès-verbal de ladite séance sera soumis au vote lors du prochain CU.

3. Communications du bureau

- **Réponse de la Conseillère d'Etat (demande de prolongation de délai) :** la présidente du CU Marine Antille présente le contenu de la réponse de la conseillère d'Etat Cesla Amarelle à propos de la prolongation des délais de la procédure de sélection du/de la prochain.e recteur/rectrice, et en expose les enjeux.
- **Etat des travaux de la CSR :** M. Brian Favre, co-président de la CSR, explique que l'audition des candidat.e.s commencera le 1^{er} juin 2020. Il ajoute que normalement, les travaux de la CSR pourront être menés de façon à ce qu'un rapport soit présenté au CU le 15 septembre 2020.

4. Prolongation exceptionnelle du mandat du bureau

- **Présentation :** la présidente du CU Marine Antille explique qu'une prolongation d'un mois du mandat du bureau permettrait de tenir compte de la modification du planning de la CSR, en faisant coïncider la fin du mandat du bureau avec la date prévue pour la transmission au Conseil d'Etat du résultat du vote du CU sur le nouveau recteur ou la nouvelle rectrice. Elle ajoute que cette prolongation ne vaudra que sous réserve d'un éventuel report de la procédure.
- **Discussion :** sur question de M. Jean Ruegg, M. Brian Favre indique que la CSR et le bureau feront régulièrement le point sur la situation jusqu'au milieu de l'été, afin de voir s'il y aura lieu ou non de demander un report de la procédure.
- **Vote :** la prolongation d'un mois du mandat du bureau est acceptée par 34 oui et 2 abstentions.

5. Rapport de gestion 2019

- **Présentation :** La rectrice Nouria Hernandez présente les éléments les plus importants du rapport de gestion 2019.
- **Discussion :** M. Pascal St-Amour, président de la Commission de gestion et des finances présente le préavis positif de cette commission sur le rapport de gestion 2019.



En réponse à des questions de Mme Ariane Morin, la rectrice explique d'une part que le système des tuilages vise à encourager les facultés à engager des enseignant.e.s qui ont des compétences dans des domaines nouveaux (notamment le numériques) que n'ont pas nécessairement les enseignant.e.s déjà en poste ; elle reconnaît d'autre part qu'en matière d'égalité, il est regrettable que certains décanats ne comportent aucune femme, mais considère qu'il n'y a pas lieu de compléter le rapport de gestion à cet égard.

M. Laurent le Forestier souhaite que l'impact écologique de la transition numérique soit traité dans le rapport de gestion. Le vice-recteur Benoit Frund le renvoie sur ce point au rapport de la Direction sur la durabilité.

- Vote : le rapport de gestion 2019 est accepté par 30 oui, 2 non et 6 abstentions.

6. Comptes 2019

- Présentation : le vice-recteur Martial Pasquier présente les comptes 2019 de l'UNIL et leur documents annexes, en précisant que le vote du CU portera sur le document *Université de Lausanne, comptes 2019, Rapport au Conseil de l'Université, Séance du 14 mai 2020*.
- Discussion : M. Pascal St-Amour, président de la Commission de gestion et des finances présente le préavis positif de cette commission sur les comptes 2019.
- Vote : les comptes 2019 sont acceptés par 29 oui et 5 abstentions.

7. Budget 2021

- Présentation : le vice-recteur Martial Pasquier présente le budget 2021. Il explique que ce budget a été élaboré en fonction des besoins de l'UNIL, mais souligne les incertitudes liées à la situation actuelle, notamment s'agissant des recettes. Selon lui, il est donc extrêmement difficile d'anticiper quelles subventions seront accordées par le canton et la Confédération, raison pour laquelle les discussions budgétaires avec les facultés et les services administratifs sont pour le moment suspendues ; par conséquent, les montants mis au budget 2021 sous réserve de l'obtention des subventions fédérales et cantonales devront encore faire l'objet de discussions approfondies, compte tenu des priorités établies par les facultés et les services.
- Discussion : M. Pascal St-Amour, président de la Commission de gestion et des finances présente le préavis positif de cette commission sur le budget 2021.



Sur question de Mme Ariane Morin, le vice-recteur Martial Pasquier considère comme faible le risque d'un recul du budget 2021 et soutient qu'il faut rester positif mais prudent dans les demandes à formuler aux autorités. Il précise que la question de l'encadrement des enseignements au semestre d'automne prochain relève du budget 2020 et que la Direction discutera prochainement avec les facultés pour voir quelles solutions concrètes pourront être trouvées.

- Vote : le budget 2021 est accepté par 31 oui, 1 non et 4 abstentions.

8. Projet de prolongation des contrats

- Présentation : le vice-recteur François Bussy présente les solutions de la Direction pour la prolongation des CDD. Il explique en substance que la Direction a renoncé à une prolongation linéaire de ces contrats en raison des différentes situations en cause, mais aussi pour des raisons budgétaires, en particulier pour éviter d'avoir à différer de nouveaux engagements ou de puiser dans les réserves financières de l'UNIL. Il relève n'être pas encore en mesure de présenter la composition complète de la commission ad hoc de la Direction, ni de donner les critères en fonction desquels elle statuera sur les demandes de prolongations des CDD, tout en évoquant l'état d'avancement du contrat comme facteur potentiellement important à cet égard.

Le vice-recteur Martial Pasquier s'exprime à son tour comme suit sur la procédure prévue par la Direction : les deux formulaires à remplir comportent des questions ouvertes auxquelles il pourrait être répondu en dix à douze minutes ; les informations à caractère personnel pourront directement être envoyées au SRH ; les directeurs de thèse, respectivement responsables hiérarchiques ne donneront leur avis, sans connaître le contenu de la demande, que si les décanats choisissent de les solliciter ; ces derniers transmettront ensuite les questionnaires avec leur préavis à la commission ad hoc de la Direction, qui statuera par ordre de priorité des demandes, en commençant par les personnes en fin de contrat. Il souligne pour finir que la Direction intervient dans une logique dérogatoire par rapport aux règles usuelles.

- Discussion : M. Brian Favre s'exprime au nom du CI et à titre personnel. Il demande à la présidente du CU de communiquer aux membres du CU le courrier qu'ACIDUL a adressé le 13 mai 2020 au membres du CI, dont il présente le contenu. M. Favre se déclare consterné par la façon dont la Direction a adopté ses solutions concernant la prolongation des CDD. Il relève la lourdeur selon lui excessive de la procédure retenue par la Direction, alors même que celle-ci aurait reconnu, dans les discussions préalables avec des représentants du CI, qu'il y avait un cas de force majeure au sens de l'art. 24 du Règlement des assistants. Il s'étonne en outre



d'apprendre que les critères d'attribution des demandes n'ont toujours pas été identifiés et fait état d'une pétition signée par plus de 540 chercheurs. Mme Valentine Robert manifeste son adhésion aux préoccupations exprimées par M. Favre. Mme Ariane Morin regrette à son tour que la Direction n'ait pas présenté ses critères de sélection des demandes et relève que les explications que la Direction a données au CU à propos de la procédure de prolongation des CDD ne correspondent pas à celles plus strictes présentées dans sa note explicative du 12 mai 2020. Elle souhaite que la Direction clarifie sa position et prolonge le délai fixé au 15 mai pour le dépôt de certaines demandes.

En réponse à ces interventions, les vice-recteurs Martial Pasquier et François Bussy considèrent avoir pris en compte une partie des remarques faites par ACIDUL dans la solution qu'ils ont retenue. La rectrice Nouria Hernandez souligne en outre le choix de la Direction de traiter de la même façon les CDD financés avec des fonds étatiques et ceux financés avec des fonds externes.

Au terme de la discussion, la présidente du CU prie la Direction de clarifier les éléments, compte tenu de ce qui a été soulevé ce soir.

La séance est levée à 19h50. Une séance extraordinaire sera organisée à brève échéance, à propos notamment des points de l'OJ qui n'ont pas pu être traités (Communications de la Direction : état de la situation ; accréditation).

CONSEIL DE L'UNIVERSITE



Marine ANTILLE, Présidente

